

VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

AUGMENTATION DE LA VIOLENCE CONSTATÉE PAR LES PROFESSIONNEL·LES DE L'ÉDUCATION

RAPPORT DE SONDAGE

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ)

L'augmentation de la violence subie par le personnel scolaire (CNESST, 2025; INSPQ, 2025) est un phénomène qui préoccupe grandement la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

C'est dans ce contexte que la FPPE (CSQ) a initié un sondage auprès de ses membres en avril 2025 afin de documenter les situations vécues par le personnel professionnel œuvrant dans le réseau scolaire puisque la violence dans les milieux de travail ne devrait être tolérée ni banalisée.

Si les établissements scolaires sont les milieux de travail de nombreux adultes, ce sont également les milieux de vie des élèves : des lieux d'apprentissage pédagogique, de socialisation, d'expression des émotions et de vivre-ensemble.

Bon nombre des 37 corps d'emplois de professionnel·les en éducation sont d'ailleurs à l'œuvre pour prévenir les situations de violence et d'intimidation, soutenir la persévérance scolaire ainsi que favoriser le bien-être des élèves.

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête par sondage ainsi que **3 recommandations** de la FPPE (CSQ) visant à valoriser les expertises de ses membres et proposer des solutions en faveur d'un climat scolaire sain, respectueux, inclusif et sécuritaire.

FAITS SAILLANTS

- **52,5 %** des professionnel·les de l'éducation constatent que le réseau scolaire est plus violent qu'il y a 5 ans.
- Pour le personnel professionnel œuvrant au préscolaire et au primaire, cette proportion monte à **59,4 %** des répondant·es.
- **47 %** des répondant·es affirment vivre de la violence verbale, **29,5 %** de la violence physique et **23,4 %** de la violence psychologique de la part des élèves à leur endroit.
- Certains corps d'emplois en services directs subissent davantage de violence de la part des élèves.
- Dans les 6 derniers mois, **67 %** des professionnel·les ont été témoins d'agressions de la part des élèves envers les membres du personnel enseignant ou de soutien scolaire.
- Un·e professionnel·le sur deux est d'avis que son milieu n'en fait pas suffisamment en prévention auprès des élèves.

1 Violence du réseau scolaire : perception des professionnel·les

Le sondage de la FPPE (CSQ) révèle qu'une personne répondante sur deux en arrive au constat que le **réseau scolaire est plus violent qu'il ne l'était il y a 5 ans**, soit avant la pandémie.

52,5%

constatent que le réseau scolaire est plus violent qu'il y a 5 ans

Les exemples de manifestations de violence observées par les 2 339 membres du personnel professionnel ayant participé au sondage sont multiples :

- Les répondant·es rapportent des agressions physiques fréquentes, notamment des coups, morsures, griffures et jets d'objets, souvent commises par des élèves en crise ou ayant des besoins particuliers;
- La violence verbale relatée inclut des cris, insultes, menaces et propos dégradants courants envers le personnel scolaire;
- Les professionnel·les notent un accroissement de la polarisation des élèves sur plusieurs réalités : homophobie, sexisme/masculinisme, racisme et discrimination culturelle;
- Les changements sociétaux, tels que l'augmentation de l'exposition aux écrans et la banalisation de la violence, sont également cités comme des facteurs aggravants.

Définitions de la violence

Institut national de santé publique du Québec

La violence en milieu scolaire se définit comme tout type de comportement non désiré, perçu comme étant hostile et nuisible, portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, à ses droits ou à sa dignité (INSPQ, 2018).

Loi sur l'instruction publique (LIP)

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de léser, de blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (LIP).

Alors que 52,5 % des répondant·es affirment que le réseau scolaire est plus violent aujourd'hui qu'il y a 5 ans, les résultats varient quelque peu selon le secteur où œuvrent majoritairement les professionnel·les. La FPPE (CSQ) note d'ailleurs une plus grande proportion de la violence constatée par les membres qui agissent aux niveaux **préscolaire et primaire** (6,9 points de pourcentage) :

52,7%

Professionnel·les en service direct à l'élève

56,7%

Professionnel·les au secteur jeune

55,3%

Professionnel·les en adaptation scolaire

59,4%

Professionnel·les au préscolaire primaire

« Je remarque une plus grande violence chez nos petits de la maternelle, ce que je ne voyais pratiquement jamais avant la pandémie. »

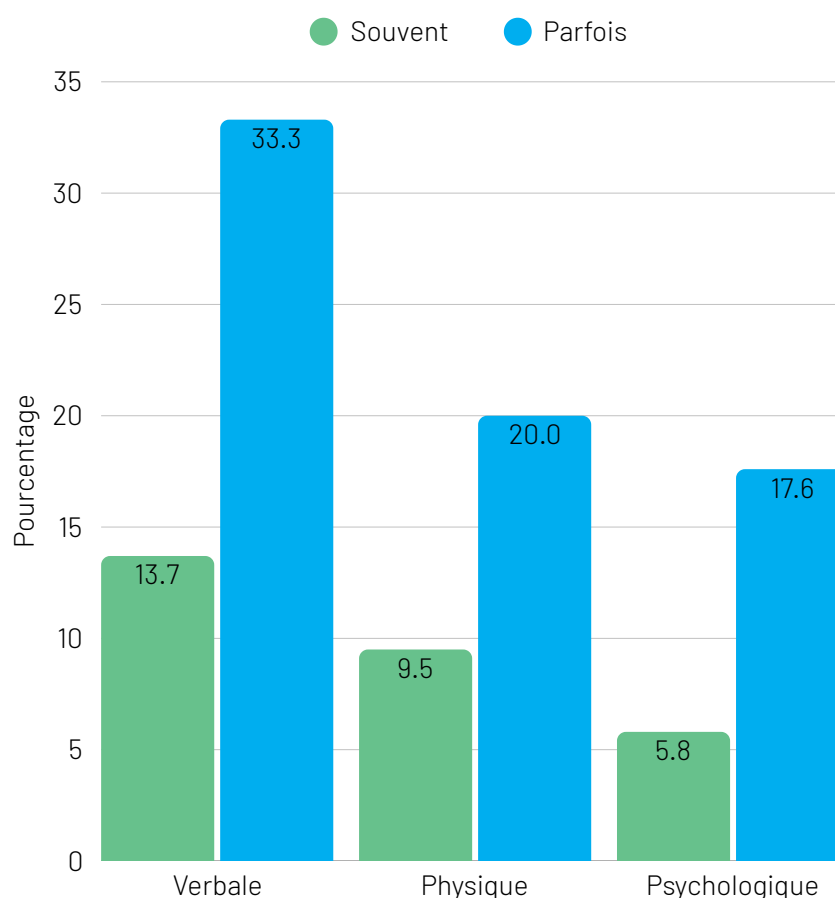
— Agente de réadaptation au préscolaire et au primaire

2 Violence des élèves à l'égard des professionnel·les

Le sondage de la FPPE (CSQ) met également en lumière la violence vécue par le personnel professionnel dans le cadre du travail. Près de la moitié des répondant·es, soit **47 %**, ont affirmé avoir subi de la violence verbale de la part des élèves dans les 6 derniers mois.

Quant aux autres formes de violence, ce sont **29,5 %** des professionnel·les qui relatent avoir vécu de la violence physique et **23,4 %** de la violence psychologique commise souvent et parfois par les élèves à leur endroit.

Figure 1 : Fréquence et types de violence commise par des élèves à l'égard du personnel professionnel dans les derniers 6 mois



Certains corps d'emplois présentent des taux de répondant·es pour le cumul des catégories « souvent » et « parfois » beaucoup plus élevés que les résultats généraux pour la violence vécue de la part des élèves. Ces professions sont d'ailleurs toutes en service direct à l'élève :

Tableau 1 : Types de violence commise par les élèves

		Violence verbale	Violence physique	Violence psychologique
Psychoéducateur·ice	(N 494)	77,1 %	61,5 %	39 %
Agent·e de réadaptation	(N 96)	77,6 %	52,2 %	53,2 %
Travailleur·euse social·e	(N 68)	60 %	37,9 %	42,5 %

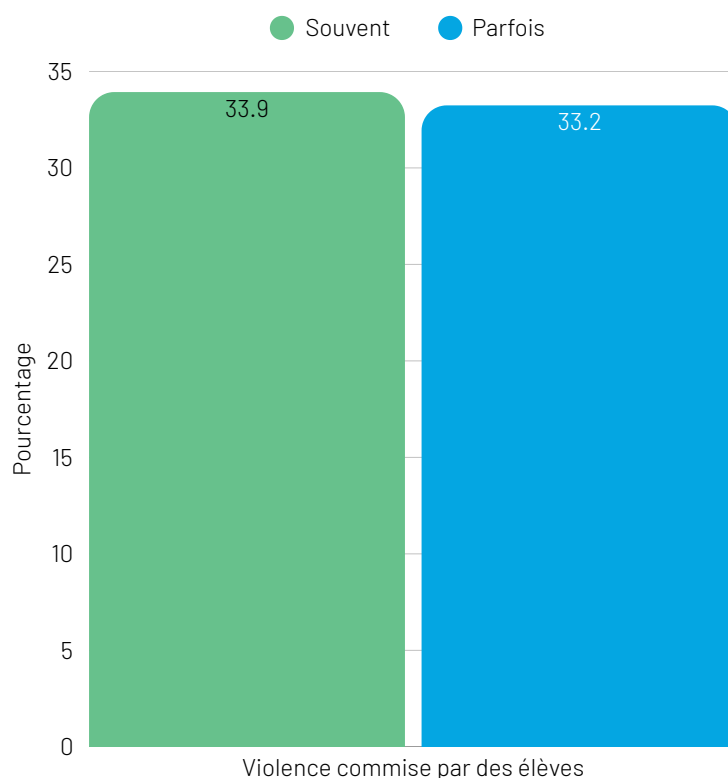
Appelées à commenter le sondage, bon nombre de personnes répondantes mentionnent le manque de ressources humaines et financières nécessaires pour agir davantage en prévention de la violence, répondre aux besoins et mieux accompagner les élèves dans les milieux scolaires.

3 Violence des élèves à l'endroit des membres du personnel scolaire

Le sondage de la FPPE (CSQ) rapporte aussi que **67 %** des répondant-es ont été témoins d'agressions de la part des élèves envers les membres du personnel enseignant ou de soutien scolaire dans les 6 derniers mois.

Ces constats appuient d'ailleurs les résultats des récents sondages du personnel enseignant et de soutien affilié à la CSQ ([FSE](#), 2025 ; [FPSS](#), 2024) qui faisaient état de multiples situations de violence vécues au quotidien par les différents membres du personnel scolaire dans les écoles de la province.

Figure 2 : Professionnel.les ayant été témoins d'actes de violence à l'égard du personnel enseignant et de soutien dans les 6 derniers mois



« Les élèves ont tendance à utiliser davantage la violence verbale envers les adultes. Les propos peuvent rapidement dégénérer lorsqu'une situation ne leur convient pas : insultes, dénigrement, propos racistes ou tentatives de provocation. Au cours de la dernière année, certains élèves sont même allés jusqu'à proférer des menaces de mort, soit directement à un membre du personnel, soit dans le bureau d'un intervenant à l'encontre d'un autre membre du personnel. Ces situations sont de plus en plus fréquentes et les membres du personnel concernés en ressortent souvent ébranlés. »

— Travailluse sociale œuvrant au secondaire

4 Interventions en milieu scolaire : perception des professionnel·les

Questionné·es par la FPPE (CSQ) si elles et ils trouvaient que leur milieu en faisait suffisamment auprès des élèves présentant des conduites ou manifestations agressives pouvant mener à des situations de violence, un·e professionnel·le sur deux est d'avis que plus d'actions en **prévention** seraient nécessaires.

Les commentaires au sondage soulignent que les interventions effectuées sont principalement réactives, se concentrant sur la gestion des crises plutôt que sur des mesures éducatives et préventives. Ils suggèrent d'accentuer les efforts de formation adéquate pour l'ensemble du personnel visant l'adoption de pratiques préventives.

50,7%

affirment que leur milieu n'en fait pas suffisamment pour agir en prévention

« La prévention est souvent escamotée par manque de temps priorisé ou de ressources qualifiées. Peu d'approches préventives et de soutien sont mises en valeur au-delà de l'intervention thérapeutique lors de conduites agressives - ITCA. Par exemple, des pratiques de désescalade, approche positive, gestion des comportements, mentorat, leadership et d'accompagnement des nouveaux employés. »

— Ergothérapeute œuvrant dans une école spécialisée

« Le milieu scolaire est toujours en réponse aux urgences. Si on utilisait mieux les intervenants professionnels dans les écoles, nous aurions une meilleure gestion des situations. »

— Agente de réadaptation au secondaire

5 Recommandations de la FPPE (CSQ)

Renforcer la prévention et la collaboration en milieu scolaire

Les résultats de l'enquête par sondage de la FPPE (CSQ) viennent réaffirmer l'importance d'agir tôt et en prévention auprès des plus jeunes élèves (FPPE, 2019). Les approches préventives permettent d'intervenir positivement dans la poursuite du parcours scolaire des élèves et réduire les incidences de violence (INSPQ, 2022).

La collaboration dans le milieu de vie des élèves entre les personnes qui interviennent directement auprès d'eux devient un prérequis incontournable au travail de prévention. Les bénéfices des équipes collaboratives et multidisciplinaires sont d'ailleurs nombreux et documentés (FPPE, 2024).

En réunissant des expertises et approches diversifiées, spécialisées et complémentaires, celles-ci permettent d'identifier et de mieux comprendre les besoins de l'élève dans sa globalité, de choisir les méthodes et interventions les plus appropriées ainsi que de soutenir l'équipe-école.

Bon nombre de professionnel·les œuvrent également à l'amélioration du climat scolaire (Beaumont, 2023) en accompagnant les milieux et soutenant la formation du personnel : les plans de lutte contre l'intimidation et la violence, l'approche positive, les pratiques sensibles et de pacification, les apprentissages socioémotionnels, la gestion des comportements, etc.

Renforcer la prévention et la collaboration en milieu scolaire (suite)

Ces actions préventives et collaboratives peuvent prendre plusieurs formes, adaptées aux réalités de chaque milieu :

- Implication du personnel professionnel dans la première transition scolaire, facilitant ainsi le dépistage et l'intervention précoce auprès des élèves;
- Déploiement du programme Passe-Partout, dont les effets sur la réussite éducative ont été prouvés scientifiquement (Hamel, 2024);
- Mise en place de mesures universelles de type Réponse à l'intervention (RAI), permettant d'intervenir en classe et en soutien à des groupes d'élèves;
- Renforcement des interventions professionnelles en soutien émotif et psychodéveloppemental offertes aux élèves présentant des comportements agressifs;
- Solutions d'aménagements proposées par les professionnel·les des ressources matérielles visant à assurer un environnement scolaire adapté de façon sécuritaire.

Travailler au développement de compétences sociales et émotives, du sentiment d'efficacité personnelle et d'estime de soi des élèves nécessite de développer une vision d'équipe et par conséquent, d'avoir recours à des **ressources professionnelles diversifiées**.

« Actuellement, le manque de ressources matérielles et humaines limite énormément les interventions pouvant être mises en place en prévention. L'environnement est également très peu adapté et apaisant pour ces élèves. Le temps de concertation limité avec les équipes sont aussi un frein à l'amélioration du climat dans les écoles. »

— Psychoéducatrice œuvrant en classes spécialisées accueillant des élèves présentant des troubles de comportement ou relevant de la psychopathologie

Agir sur la rétention et l'attraction du personnel professionnel

Il est indispensable d'avoir un nombre suffisant de ressources professionnelles pour intervenir en prévention, en classe et en soutien à des groupes d'élèves ou pour mieux identifier et évaluer leurs besoins. Pour ce faire, il faut **agir sur les conditions et l'organisation du travail** pour permettre aux professionnel·les de mettre à profit leurs expertises afin de soutenir les élèves et les milieux.

Compromis par les difficultés de recrutement en psychoéducation, en psychologie et dans beaucoup d'autres corps d'emplois (MEQ, 2025), les moyens actuellement déployés pour agir sur les situations de violence sont souvent insuffisants pour répondre adéquatement aux besoins criants rencontrés dans le réseau de l'éducation. Les interventions sont souvent réactives plutôt que proactives, et les suivis à la suite d'incidents ne sont pas priorisés.

L'interdisciplinarité, la complémentarité et le codéveloppement sont des conditions de pratique recherchées par les professionnel·les. Mais avant tout, le personnel professionnel souhaite avoir la capacité de développer une meilleure compréhension du contexte dans lequel l'élève évolue pour réaliser un portrait nuancé de ses besoins afin de mieux cibler, avec le personnel enseignant et de soutien, les interventions requises. Une telle approche préconisée permet d'agir efficacement auprès de l'élève, au bon moment et avec le bon niveau d'intensité.

Offrir un climat sain et sécuritaire aux membres du personnel scolaire

Les difficultés de rétention et le manque de personnel qualifié ajoutent une pression supplémentaire sur les ressources en place. La perte d'expertises qui y est associée a des incidences directes sur les services offerts. Ce déficit de ressources limite les capacités d'intervention et de prévention, obligeant le personnel à agir en urgence sans cesse, ce qui augmente la charge de travail et le stress des équipes.

Les partenariats avec les services de santé, les services sociaux et les centres jeunesse sont de plus en plus limités, ce qui complique la prise en charge des élèves en difficulté. En proie à une pénurie et un roulement de personnel accrus ainsi que de fréquentes réorganisations de leurs services, les listes d'attente qui s'étirent ne permettent plus d'envisager une réponse clinique urgente aux besoins des élèves.

Enfin, la vétusté des établissements, les classes déjà surchargées ([Radio-Canada](#), 2025) ainsi que le manque de locaux adaptés dans les milieux pour gérer les élèves en crise renforcent la détresse du personnel scolaire ([INSPQ](#), 2025).

Tel que démontré par les résultats du sondage de la FPPE (CSQ), la violence subie par les membres du personnel nécessite des **actions urgentes**. Ces gestes et manifestations minent le sentiment de sécurité des adultes autant que des élèves. Ces situations mènent encore trop souvent à des blessures, de l'épuisement, des arrêts maladie et même des démissions parmi le personnel qui œuvre auprès des élèves quotidiennement.

La FPPE (CSQ) est inquiète de la violence vécue par les membres dans le cadre de leur travail. Elle réitère l'importance de dénoncer les gestes subis par les professionnel·les et de faire appel au syndicat local lorsque le besoin se fait sentir.

À ce titre, la FPPE (CSQ) propose concrètement de :

- Systématiser une démarche de signalement à l'échelle de chaque établissement qui permet de documenter les gestes de violence à l'endroit du personnel scolaire;
- Soutenir efficacement les membres du personnel victimes de violence et d'agressions;
- Mieux accompagner et soutenir les élèves instigateurs afin de prévenir les récidives;
- Assurer une meilleure communication et des efforts conjoints pour améliorer la collaboration avec les partenaires en santé et services sociaux ainsi qu'en protection de la jeunesse.

Ces recommandations visent à s'assurer que les établissements scolaires constituent réellement des milieux sains, exempts de violence pour les personnes qui y œuvrent.

Elles viennent également réaffirmer la nécessité d'une réflexion à long terme et d'une vision claire pour l'avenir de l'éducation au Québec, demandée par bon nombre de partenaires agissant en éducation et appuyés par la population ([CSQ](#), 2025).

Notes méthodologiques

L'enquête par sondage de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) a été menée du 3 au 25 avril 2025.

Développé à partir de l'outil de sondage *SurveyMonkey*, le sondage comprend 13 questions auxquelles **2 339 professionnel·les de l'éducation** ont répondu. L'outil d'intelligence artificielle *Copilot* a également été utilisé afin de bonifier l'analyse de certaines données tirées du sondage.

Le taux de participation est estimé à 18 % des membres professionnel·les issu·es de l'ensemble des 69 centres de services scolaires et commissions scolaires sondés, dont les syndicats sont affiliés à la FPPE (CSQ).

Le questionnaire complet, d'autres résultats et les principales données méthodologiques portant sur l'ensemble de l'enquête de la FPPE (CSQ) sont disponibles sur demande.

Profil de la FPPE (CSQ)

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 18 syndicats regroupant plus de 12 500 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires et des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Elle compte parmi ses membres 37 corps d'emplois professionnels qui assurent des services directs à l'élève, des services pédagogiques ainsi que des services administratifs : psychologues, psychoéducateur·rices, orthophonistes, conseiller·ères d'orientation, orthopédagogues, conseiller·ères pédagogiques, bibliothécaires, ingénieur·es, etc.

La mission de la FPPE (CSQ) est de promouvoir le développement des intérêts professionnels, sociaux et économiques des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec. Elle défend les droits fondamentaux compris dans la Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ c. C-12 et la Charte canadienne des droits et libertés, le droit d'association, le droit à la libre négociation et le droit à la liberté d'action syndicale.

La FPPE (CSQ) travaille enfin à protéger et à valoriser les services publics pour favoriser la réussite éducative, la motivation scolaire et le bien-être à l'école des élèves du Québec.